



- Information Au Comité D'Entreprise De Fralib Sourcing Unit -

Quelle est la situation d'Unilever Thés & Infusions Europe de l'Ouest ?

Le groupe Unilever en Europe de l'Ouest fabrique, commercialise et distribue ses marques de thé et d'infusion sur le marché européen. La production est réalisée sur 4 usines Gémenos, Bruxelles, Katowice, et Trafford Park. L'usine Fralib de Gémenos produit 65% de ses volumes pour alimenter le marché français, 13 % de ses volumes pour le marché des « Pays Nordiques » (Norvège, Danemark, Finlande, Suède), 7% pour l'Italie et le reste de ses volumes pour les autres pays d'Europe de l'Ouest.

Unilever Thés & Infusions Europe de l'Ouest doit faire face à des difficultés structurelles qui entraînent un recul de ses parts de marché sur le marché français, et un risque de non pérennité de ses marques sur le marché des « Pays Nordiques ».

- Dans les pays où sont vendus les Thés et Infusions produits à Gémenos, en 6 ans, Unilever Thés & Infusions Europe de l'Ouest a subi une chute de 20% de ses parts de marché en volume.

- Sur le marché français, le manque de compétitivité de nos produits limite les moyens publicitaires et entraîne une baisse continue des parts de marché depuis 10 ans. La part de marché en Valeur est ainsi passée de 49,2 % en 2000 à 41,3 % en 2009 soit près d'un cinquième de baisse.

- Sur le marché des Pays Nordiques, le manque de compétitivité des produits fabriqués à Gémenos génère une marge brute faible et dégage un résultat net insuffisant. La situation ne peut pas rester en l'état car c'est la présence même des produits Lipton sur ce marché qui est remise en cause.

- En France la Part de marché Valeur des MDD (marques de distributeurs) est passée de 9,9 % en 2000 à 13,5 % en 2009, soit une progression de 36% en valeur. Les ménages ont tendance à diminuer leurs dépenses alimentaires, favorisant ainsi la montée en puissance de l'offre économique.

- En France, la concurrence s'intensifie avec l'agressivité commerciale accrue des autres acteurs que sont notamment Twinings qui a progressé en part de marché Valeur de 67 % entre 2000 et 2009, et Tetley qui a progressé en Part de marché Valeur de 43% sur la même période.

Par ailleurs, les évolutions du marché, notamment le développement de nouveaux packagings, ont entraîné une surcapacité de production dans les sachets double chambre classiques:

- Unilever a investi sur des projets qui n'ont pas totalement réussi à atteindre leurs objectifs de volume

- Certaines innovations packaging ont entraîné des achats de machines récentes générant de la capacité disponible sur les technologies les plus anciennes.

Enfin, annuellement Fralib produit 5,1% du volume des 4 usines et représente 27% du coût de l'ensemble. Fralib voit depuis des années ses coûts de production et sa compétitivité dériver sans parvenir à enrayer cette dérive, malgré un changement d'organisation avec réduction des effectifs en 2007.

Qu'est-ce qui doit changer pour redresser la situation ?

Unilever doit Investir d'avantage en publicité et promotions pour soutenir ses marques et ses volumes, à un moment où le marché du thé et des infusions est à un tournant technologique du point de vue packaging, et où de nouveaux intervenants arrivent sur le marché du thé avec de nouvelles technologies (Nestlé).

Unilever doit rapidement inverser les tendances pour regagner les parts de marché perdues en France, dans les Pays Nordiques et en Italie. Continuer à défendre son leadership au Royaume Uni et en Irlande, et se donner les moyens d'accéder au marché Allemand en 2011.

Unilever doit optimiser ses ressources industrielles et donc réduire ses surcapacités de production en Europe de l'ouest sur les formats sachets double chambre qui ne permettent plus de se différencier de l'offre économique.

Quelles seraient les conséquences pour l'usine de Gémenos ?

Pour redresser la situation, Unilever Thés & Infusions Europe de l'Ouest a pour projet d'adapter son organisation industrielle en regroupant l'activité de production industrielle de ses 4 usines sur 3 seulement.

- Fralib arrêterait la production sur son site de Gémenos en début 2011.
- 90% des productions pour la France seraient transférés sur le site de Bruxelles.
- Les autres productions seraient transférées au site de Katowice en Pologne.
- Les bâtiments industriel et administratif datant de 1989 ainsi libérés seraient rendus à la Société Goujod, qui en est propriétaire, et qui pourrait en assurer la relocation pour d'autres activités industrielles ou logistiques.

Le projet de restructuration industrielle devrait entraîner au total la suppression de 182 postes à Gémenos.

La mise en œuvre du projet de restructuration s'appuierait principalement sur un processus de gestion de l'emploi et des compétences, pour identifier un maximum de solutions de mobilité interne au sein du groupe Unilever.

D'importantes mesures d'accompagnement seraient proposées pour ne laisser personne seul face à son problème d'emploi telles que :

- des mesures pour favoriser le reclassement interne,
- des congés de reclassement,
- des formations,
- le soutien d'un cabinet spécialisé dans la recherche d'emploi
- un soutien renforcé pour les salariés fragilisés ou âgés de 50 ans et plus.

Fralib s'engagerait également à mener une démarche de revitalisation du bassin d'emploi.

Qu'est-ce qui va se passer d'ici le début de la consultation du Comité d'Entreprise?

L'objectif prioritaire de FRALIB est de trouver à chaque salarié une solution adaptée et ne laisser personne seul face à son problème d'emploi. Cela ne pourra se faire de manière optimale que dans un climat de dialogue et de respect réciproque.

Mon engagement est de donner le temps et les moyens nécessaires à vos représentants pour que l'information et la consultation des Instances Représentatives du Personnel sur ce projet soient le plus constructives possible.

J'ai donc proposé dès aujourd'hui aux représentants du personnel de travailler à l'organisation du processus de consultation. Plusieurs réunions de négociation auront lieu avec vos Délégués Syndicaux d'ici à la prochaine réunion du Comité d'Entreprise de Fralib, prévue le 21 octobre 2010.

Nous ne démarrerons pas le processus d'information et de consultation avant cette date.

Un accord sur ce processus permettrait de mener ensuite des discussions plus constructives et de mettre en œuvre certaines mesures par anticipation dans l'intérêt évident des salariés.

Je vous tiendrai informé des suites de ces premières discussions avec vos représentants. Cette information pourra prendre la forme de :

- réunions,
- courriers,
- mails à votre adresse mail personnelle
- Consultation du site internet Fralib.fr, auquel vous avez accès librement.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions si vous le souhaitez.